

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **4 juin 2012**

Décision n° **B-2012-3289**

commune (s) : Genay

objet : Cession à la SCI du Grand Rieux d'une emprise de 11 mètres carrés en vue de l'implantation de l'enseigne Leclerc - Modification de la décision n° B-2010-1840 du Bureau du 11 octobre 2010

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Barral

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : mardi 29 mai 2012

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 5 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, M. Kimelfeld, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Colin, Barral, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à Mme Pédrini), Buna (pouvoir à M. Bouju), Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Crimier, Philip, Arrue (pouvoir à Mme Besson), Passi (pouvoir à Mme Peytavin), Brachet (pouvoir à M. Rivalta), Charles, Sécheresse (pouvoir à M. Darne J.), Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Guillemot), MM. Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Julien-Laferrrière (pouvoir à Mme David M.), David G. (pouvoir à M. Crédoz), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : MM. Vesco, Lebuhotel.

Bureau du 4 juin 2012**Décision n° B-2012-3289**

commune (s) : Genay

objet : **Cession à la SCI du Grand Rieux d'une emprise de 11 mètres carrés en vue de l'implantation de l'enseigne Leclerc - Modification de la décision n° B-2010-1840 du Bureau du 11 octobre 2010**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 mai 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Dans le cadre du projet de relocalisation de l'hypermarché Leclerc sur le site Aigues Passées à Genay, la Communauté urbaine de Lyon a cédé, à la SCI du Grand Rieux, plusieurs parcelles ainsi qu'une partie du chemin du Grand Rieux.

Suite à la réception du document d'arpentage définitif réalisé par un géomètre-expert, il s'avère que la surface déclassée et cédée en 2010, du chemin du Grand Rieux de 3 772 mètres carrés est inférieure de 11 mètres carrés à la surface nécessaire à la réalisation de cette opération.

La décision n° B-2010-1634 du Bureau du 5 juillet 2010 constatant le déclassement d'une partie du chemin du Grand Rieux a été complétée par la décision n° B-2012-2958 du 6 février 2012.

La présente décision modifie la décision n° B-2010-1840 du 11 octobre 2010 qui comportait une erreur matérielle relative à la surface à céder ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve la cession à la SCI du Grand Rieux, à titre gratuit, d'une partie des emprises du chemin du Grand Rieux situé à Genay pour une surface de 11 mètres carrés en complément de la surface de 3 772 mètres carrés déjà cédée par la décision n° B-2010-1840 du Bureau du 11 octobre 2010, dans le cadre de l'implantation de l'enseigne Leclerc.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette cession.

3° - La cession, à titre gratuit, fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- produit de la cession : 0 €

- sortie du bien du patrimoine communautaire pour la valeur historique, 94 300 € en dépenses : compte 204 420 - fonction 822 et en recettes : compte 2112 - fonction 822 - opération n° 0P09O1630.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 5 juin 2012.